LES TROPHÉES
& PARTICIPATION & CONCERTATION
2016

LIVRET DU PARTICIPANT

Le 14 mars 2016

la gazette des communes des départements des régions

décider ensemble

www.deciderensemble.com

Le projet

Les démarches de concertation et de participation du public sont souvent volontaires et requièrent, pour être efficientes, une **méthodologie précise adaptée à chaque projet**.

Face à ce **foisonnement d'initiatives rarement perçu dans sa globalité**, Décider ensemble et la Gazette des communes ont souhaité s'associer pour **mettre en lumière la diversité de ces dispositifs** au moyen de Trophées de la participation et de la concertation.

Les ambitions sont multiples, il s'agit à la fois de :

- **Valoriser les actions et initiatives** des collectivités, des entreprises et de la société civile en matière de participation et de concertation ;
- **promouvoir de nouveaux modes de participation** aux processus de prises de décision ;
- **créer une émulation** en faisant **connaître et reconnaître, en interne**, le travail et les compétences développés par les personnes impliquées dans des démarches participatives ;
- **sensibiliser les acteurs des territoires** aux enjeux de la participation citoyenne ;
- **diffuser la culture de la concertation et de la participation** du public à l'élaboration des projets.

L'édition 2016

Public cible

Trois grandes catégories d'acteurs ont eu la possibilité de déposer un dossier :

Collectivités et administrations d'Etat | Associations et collectifs citoyens | Entreprises publiques et privées

Candidatures

81 dossiers déposés

44
Collectivités et administrations d'Etat

14
Associations et collectifs citoyens

23
Entreprises publiques et privées

Jurys

Deux jurys ont été constitués : le premier avait pour mission d'analyser les dossiers déposés par les collectivités et administrations d'Etat tandis que le second s'est penché sur les dossiers des associations/collectifs citoyens et des entreprises publiques et privées.

Les jurys se sont réunis le 26 janvier 2016 et ont procédé à la nomination de 12 lauréats.

Jury collectivités et administrations d'Etat

Corinne LEPAGE *Présidente du jury*	Ministre de l'Environnement de 1995 à 1997, avocate
Damien BERTRAND	Directeur de Profession banlieue
Jean-Pierre DUPORT	Préfet honoraire
Laurence MONNOYER-SMITH	Commissaire générale au développement durable
Philippe URFALINO	Directeur d'études à l'EHESS

Jury associations et collectifs citoyens/entreprises publiques et privées

Loïc BLONDIAUX *Président du jury*	Professeur de science politique, responsable du master affaires publiques, mention Ingénierie de la concertation de Paris 1
Jacques ARCHIMBAUD	Vice-président de la CNDP
Patrice CARRE	Président du Conseil scientifique de Décider ensemble
Charline DIOT-LABUSET	Chargée de projet démocratie et gouvernance, Fondation Nicolas HULOT
Arnaud GOSSEMENT	Avocat, membre de la commission spécialisée du CNTE sur la démocratisation du dialogue environnemental

Cérémonie de remise de prix

La cérémonie de remise des prix se déroulera **le lundi 14 mars 2016 de 11 heures à 13 heures dans le salon aux Arcades de l'Hôtel de Ville de Paris**. La cérémonie est réalisée en **partenariat avec la Ville de Paris** à **l'invitation d'Anne Hidalgo**, maire de Paris.

MOT D'ACCUEIL – 11 heures	
Pauline VERON	Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi
INTRODUCTION ORGANISATEURS	
Bertrand PANCHER	Député-maire de Bar-le-Duc, président de Décider ensemble
Isabelle ANDRE	Directrice générale déléguée INFOPRO Digital
INTERVENTION DES PARTENAIRES	
Marc ABADIE	Directeur du réseau et des territoires, Caisse des dépôts
Thierry TROUVE	Directeur général, GRTgaz
Remise des prix du jury	
Corinne LEPAGE	Ministre de l'Environnement de 1995 à 1997, avocate
Loïc BLONDIAUX	Professeur de science politique, responsable du master affaires publiques, mention Ingénierie de la concertation de Paris 1
REMISE DES PRIX COLLECTIVITES	
Xavier PIECHACZYCK	Membre du directoire, RTE
Christian LEYRIT	Président de la CNDP
REMISE DES PRIX ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS	
Thierry GISSINGER	Responsable environnement Fondation de France
REMISE DES PRIX ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES	
Hélène VALADE	Directrice du développement durable, Suez
Pierre GUELMAN	Directeur des Affaires publiques, ERDF
CONCLUSION	
Priscille GARCIN	Directrice des relations extérieures, de la communication et de la concertation, SCNF Réseau
BUFFET de 12 heures 30 à 14 heures	

Les 12 lauréats

Catégorie Collectivités locales et administrations d'Etat

- **Démarche de participation** : Ville de Mulhouse
- **Démarche de concertation**: Ville D'Hazebrouck
- **Diffusion d'une culture de la participation et de la concertation**: Ville de Lyon - Plan d'actions pour diffuser la culture
- **Outil innovant au service de la participation et de la concertation**: Département De La Gironde

Catégorie Associations et collectifs citoyens

- **Démarche de participation**: Association Jeunes Du Monde
- **Démarche de concertation**: Soliha Douaisis
- **Démarche de concertation**: Solidarité Villes

Catégorie Entreprises publiques et privées

- **Outil innovant au service de la participation et de la concertation**: SNCF Réseau - Ligne nouvelle Paris-Normandie
- **Démarche de concertation**: Aquitanis - Office public de l'habitat de Bordeaux Métropole

Prix du jury

- Conseil Départemental Du Val-De-Marne - Imagine la cantine
- Ville De Sene - Aux oeuvres, citoyens !
- Fondation de France : Programme dynamiques territoriales
- Les Escamam'S : Restructuration du jardin d'enfants

Fondation de France : Programme dynamiques territoriales

Démarche

Le programme « dynamiques territoriales » prend la forme de six appels à idées et projets co-construits avec les acteurs de six territoires.
Ces appels à idées et projets s'adressent aux habitants, associations et porteurs d'initiative de territoire choisis pour leurs besoins économiques et sociaux spécifiques mais également pour leur besoin d'être appuyés dans l'émergence de projets.
Ils ont pour objectif de contribuer :

- au mieux-être des habitants à travers leur association à la démarche ;
- au développement social du territoire en soutenant les dynamiques de partenariats entre acteurs locaux.

Les raisons de l'engagement dans la démarche :

- mettre en œuvre des soutiens aux acteurs de façon décloisonnée et transversale ;
- répondre aux besoins spécifiques de certains territoires plus isolés et moins producteurs d'initiatives malgré leurs besoins et ressources ;
- parier sur la capacité des acteurs locaux à relever ensemble les défis du territoire ;
- promouvoir des réponses nouvelles et adaptées dans une perspective d'animation de structuration locale ;
- encourager des initiatives collectives qui viseront à améliorer la vie quotidienne de tous les habitants.

Mobilisation des participants

Au lancement du programme, des réunions locales publiques d'information sont organisées pour toucher un maximum d'habitants, d'association, de collectivités et d'acteurs économiques. En parallèle, une communication massive de proximité est mise en place sous diverses formes : participation aux forums associatifs locaux, distribution de tracts dans des commerces de proximités et marchés, mise en place de partenariats avec des bailleurs sociaux pour informer les habitants, apéros des voisins dans des villages, présence sur les réseaux sociaux, etc.). Une vingtaine d'acteurs clés ont été interviewés sur chaque site.

A l'issue de la phase « prise de contact », un groupe de personnes et habitants ressources est constitué sur chaque site pour réfléchir au contenu de l'appel à idées et projets, à son organisation et à ses modalités de diffusion et de promotion.

Focus « les groupes ressources » :

Ces groupes sont mobilisés à plusieurs niveaux pour :

- compléter le diagnostic préalable élaboré par la Fondation de France lors de la phase de sélection des territoires ;
- émettre des recommandations prenant en compte les besoins spécifiques des sites concernés ;
- contribuer à la forme et au fond des outils de communication et en particulier à la rédaction spécifique de chacun des appels à idées et projets ;
- relayer la diffusion de l'appel à idées et projets

Etapes

1. Mise en place de groupes ressources ;
2. Réalisation de diagnostics partagés des territoires ;
3. Recommandations partagées sur des orientations spécifiques aux territoires et sur les stratégies de communication auprès des habitants et associations ;
4. Lancement des appels à projets et idées ;
5. Lancement et diffusion des programmes locaux (événements de lancement, relations presse, appui du groupe ressources et des personnes ressources pour la diffusion, etc.).

Pour accompagner les porteurs d'idées dans la transformation de leur idée en projet, la Fondation de France a mis en place un dispositif d'accompagnement à la maturation des idées. Cet accompagnement s'est traduit par des temps de formation individuels et d'échanges collectifs autour de différents modules : montage juridique du projet ; modèle économique du projet ; mobilisation des partenaires ; participation des habitants et bénéficiaires des actions ; communication sur le projet.

Evaluation de la démarche et moyens mobilisés

2014/2015 :

Pour l'ensemble des 6 sites :

- 6 M€ investis sur 5 ans ;
- 25 salariés ;
- 50 bénévoles ;
- 6 prestataires ayant pour mission de réaliser les entretiens, le partage des diagnostics de territoire et l'animation du groupe ressources. Ils accompagnent aussi les porteurs d'idées et conduisent les modules de formation.

Prix du jury

Les Escamam's : Restructuration du jardin d'enfants

Démarche

L'association les Escamam's regroupe des mères du village de l'Escarène avec comme objectif principal de favoriser le contact et le quotidien des mamans dans le village. L'Escarène possède un jardin d'enfant mais par manque de moyens, la municipalité n'a pu assurer un entretien régulier de celui-ci. Le lieu a donc vieilli et s'est lentement dégradé.

Dans ce cadre, les Escamam's ont conçu, en concertation avec ses parents membres, un projet de rénovation et d'agrandissement de ce jardin articulé autour de 3 axes :

RENOVATION DE L'EXISTANT	AGRANDISSEMENT DU JARDIN	ACHAT DE NOUVEAUX JEUX

Mobilisation des participants

L'ensemble des membres de l'association a été informé du projet. Leurs maris et enfants ont été associés à la démarche lors de sa réalisation pratique.

La communication a été réalisée à travers plusieurs canaux :

- Auprès des membres de l'association via un groupe privé sur Facebook et la newsletter de l'association ;
- A l'ensemble des habitants via la page Facebook de l'association (consultable par tous) ;
- Auprès des usagers du jardin à travers un affichage sur les grilles du jardin.

Focus "la malle extérieure" :

L'association a souhaité profiter de cette rénovation pour créer un environnement particulier dans le jardin. C'est ainsi que ses membres ont eu l'idée de mettre une malle ouverte à tous. Ils ont invité l'ensemble des membres du village à y déposer des jouets.

Après plusieurs semaines d'utilisation, le bilan est très positif : la malle n'a pas été dégradée, elle est remplie et les jouets sont utilisés et rangés.

Etapes

1. Co-construction du projet de rénovation et d'agrandissement du jardin avec l'ensemble des membres de l'association : recueil de leurs avis, idées et suggestions ;
2. Présentation du projet en conseil municipal par 5 membres de l'association. Le projet est voté à l'unanimité et une offre de concours a été formalisée entre la collectivité et l'association ;
3. Réalisation du chantier sur une durée de 5 semaines. L'ensemble des membres de l'association, leurs conjoints et leurs enfants a été invité à participer aux travaux.

Moyens

> mise à disposition, par la municipalité, d'un élu tout au long du projet pour les conseils techniques ;
> attribution de 8000€, par le biais d'une enveloppe parlementaire, pour l'achat de jouets ;
> fourniture de l'ensemble du matériel de ponçage, peinture et sécurité du chantier par la mairie.

Outil innovant

SCNF Réseau : Ligne nouvelle Paris-Normandie - consultation du public en ligne sur un outil cartographique carticipe.lnpn.fr

Démarche

Carticipe.lnpn.fr est un outil de participation du public en ligne. Il a été développé dans le cadre de la concertation volontaire menée par SNCF Réseau sur le projet de ligne Paris-Normandie (LNPN). Ce projet est actuellement au stade des études préalables à l'enquête d'utilité publique.

La principale finalité de cet outil est d'augmenter considérablement la participation du grand public dans le cadre de la concertation en lui permettant de s'exprimer – via Internet – sur un visuel présentant la carte du projet et les principales informations à connaître sur celui-ci. Il s'agit aussi d'enrichir le projet et de mieux connaître le territoire.

Deux temps de consultation sont prévus (septembre 2015/janvier 2016 puis juillet/octobre 2016). Les résultats de ces concertations permettront d'affiner le projet et de définir des zones de passages possibles en prenant en compte, d'une part, les impacts sur l'environnement et l'agriculture et, d'autre part, les souhaits et attentes de la population et des acteurs locaux.

Le territoire de la démarche « Carticipe » est le même que celui du territoire du projet : il s'étend de la Gare de Paris Saint-Lazare à la Normandie (Haute et Basse Normandie).

Mobilisation des participants

A travers l'utilisation de l'outil Carticipe, la mission LNPN a souhaité intéresser des participants plus jeunes, familiers du numérique et des catégories socioprofessionnelles pour qui il peut être compliqué de participer à des réunions publiques programmées en fin d'après-midi ou en soirée.

Pour contrer les problèmes de fracture numérique, six rencontres publiques appelées « ateliers de carticipation » ont aussi eu lieu dans les villes du projet de 18 heures à 20 heures. Après une présentation du projet par SNCF Réseau, les participants étaient amenés à échanger et formuler des contributions individuelles et collectives à l'aide de bulles à idées à coller sur des cartes géantes présentant le projet. Ces contributions étaient ensuite ajoutées sur la carte en ligne.

Focus "La carte participative" :

La carte participative permet à chaque participant de s'exprimer :

- en ajoutant lui-même des idées sous forme de bulles sur la carte (expression d'un point de vue localisé) ;
- en votant, favorablement ou non, sur les bulles déjà présentes ;
- ou en commentant les différentes idées.

Le résultat des votes sur chaque bulle (solde de comptes positifs et négatifs) se matérialise en direct par des bulles plus ou moins grandes.

Un compte doit être créé pour garantir la sincérité des votes (1 vote/idée) et pour faciliter les interactions entre participants.

La carte contient des éléments du projet présentés sous formes de bulles et ouverts à débat (tronçons de lignes nouvelles envisagées, hypothèses de gares nouvelles, de dessertes futures, etc.).

La mobilisation pour le lancement de l'outil a été faite par plusieurs biais :

- vignette présente sur le site du projet pour informer sur la concertation à venir ;
- communication presse ;
- émissions de radio ;
- lors du lancement : explications et tutoriel sur le site du projet et vignette dans la partie à la Une ;
- billets réguliers sur la page Facebook de SNCF Réseau et sur le compte twitter @carticipe_LNPN.

Etapes

La concertation sur le projet Ligne nouvelle Paris-Normandie comprend aussi un dialogue avec les acteurs institutionnels. La concertation grand public est bâtie en miroir de celle institutionnelle : elle reprend les mêmes thèmes de débat et répond aux mêmes problématiques.

1. Choisir le fond de carte à intégrer sur carticipe ;

2. Décrire les éléments du projet Ligne nouvelle Paris-Normandie et des projets connexes à faire figurer en base dans l'outil ;

3. Création des 4 thèmes de débat :
   - offre ferroviaire souhaitée pour l'avenir,
   - environnement et paysages à protéger,
   - mobilités locales et services,
   - commerces et aménagements autour des gares.

   Chaque thème est associé à quelques pictogrammes permettant de le préciser (par exemple pour le dernier thème : services en gare, commerces ou services autour des gares, espaces publics autour des gares, projets urbains autour des gares, autres idées.).

Suites

L'ensemble des contributions déposées sur l'outil Carticipe et lors des ateliers de carticipation fera l'objet d'un bilan public début 2016. Les concertation « grand public » et « acteurs institutionnels » donneront lieu à une analyse globale dont les résultats permettront d'affiner le projet et de définir des zones de passage plus précises.
De juillet à octobre 2016, une 2e phase de consultation du public sera réalisée sur la base de ce projet affiné.

Aquitanis Office public de l'habitat Bordeaux Métropole - Paul BONcour : pour que le projet soit BON construisons-le ensemble !

Démarche

Paul Boncour est un projet de rénovation urbaine qui engage la démolition de 30 maisons et la construction de 130 logements environ sur une surface de 943m2 répartis en 21 lots.

La démarche participative de ce projet propose aux habitants du site et à ses riverains de contribuer à imaginer son devenir.

L'équipe projet (qui rassemble Aquitanis, propriétaire et gestionnaire de la cité, le maître d'ouvrage du projet et les bureaux d'études réunis autour de Philipe Madec pour la maîtrise d'œuvre) ont choisi de mettre en place une démarche ouverte et éco-responsable.

Le choix a donc été de ne pas proposer d'esquisse au départ mais de démarrer le projet en s'imprégnant des caractéristiques du site en collectant : les craintes, attentes et aspirations des riverains et habitants.

La démarche a permis d'apporter des inclinaisons significatives au projet tant en matière de formes urbaines que de programme.

La concertation est intégrée dès l'amont du projet et apparaît ainsi dans les attentes formulées au sein du cahier des charges de l'opération.

Mobilisation des participants

15 habitations sont encore occupées. La concertation s'est donc tout d'abord adressée à ces habitants en vue de leur relogement.

L'objectif était de les accompagner pour définir leurs besoins, comprendre leurs contraintes et leurs aspirations. Il a aussi s'agit de les intégrer à la première tranche de construction ou de les orienter vers un autre logement disponible.

Dans un second temps, l'objectif a été de prendre en compte les avoisinants et en particulier les riverains directs des parcelles concernées et de les concerter.

Différentes méthodes de mobilisation ont été mises en place (cf. page suivante) afin d'atteindre ces objectifs.

Focus « les soirées bivouac » :

Chaque soirée a été dédiée à un thème précis

- 1re soirée – échange sur l'histoire du site, la mémoire du lieu, sur la qualité de l'eau et les problématiques d'inondabilité.
- 2e soirée - présentation de retours d'expérience sur des projets d'habitats ou de jardins à vocation participative.
- 3e soirée - Conférence de Philippe Madec, architecte en charge du projet, et d'Alain Bornarel, spécialisé en étude environnementale, sur les questions d'urbanisme et de développement durable.
- 4e et dernière soirée - restitution fidèle des éléments de discussion recueillis à l'ensemble de l'équipe projet et aux participants.

Etapes

1

Réunion de lancement sous la forme d'un apéro entre voisins :

Objectif pour Aquitanis : faire connaissance et inaugurer les échanges à venir.

- Communication via des tracts distribués dans les boîtes aux lettres, affiches et annonces sur les réseaux sociaux.
- Une centaine de personnes rassemblées sous les arbres à palabres du projet ;
- Présentation par le maître d'ouvrage de son ambition, de son équipe et de l'avancement des études préliminaires ;
- Mise en place de groupes ressources.

2

Installation d'un bivouac dans une des habitations de la cité. Les membres du CUADD sont allés à la rencontre des personnes pour expliquer, anticiper et co-construire le projet.

- Organisation d'entretiens individuels, de temps forts et conviviaux, d'échanges avec les parties prenantes du projet ;
- Présentation d'une esquisse réalisée par Philippe Madec et son équipe aux voisins.

3

La quinzaine de participants ayant accepté de s'inscrire au groupe ressource a été conviée à une réunion de restitution et de présentation :

- Découverte d'un film réalisé lors de la première soirée de lancement du bivouac et d'une carte mentale du territoire illustrée par une architecte ;
- Temps suivi par une phase d'échange ;
- Une autre réunion sur le même modèle mais ouverte à tous s'est tenue quelques jours plus tard.

4

Organisation de deux ateliers pour approfondir les thématiques plus spécifiques des aménagements extérieurs et de l'architecture.

Suites

Le projet sera présenté en commission d'avant-projet de la ville de Bordeaux. Deux habitants ayant participé à la concertation (apéro entre voisins, soirées bivouac, groupe ressource, etc.) seront présents au cours de cette réunion.

Il est aussi prévu de mettre en place un site Internet dédié au projet.

Démarche de concertation

Soliha Douaisis : mon éco-logement, mon éco-jardin

Démarche

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une réhabilitation globale de 26 logements du quartier des vieux corons à Douais Dorignies. Le quartier étant populaire et chargé d'histoire, l'opération est emblématique pour le territoire.

Les objectifs du projet sont multiples :

- améliorer par la réhabilitation de ces logements, leur performance énergétique et lutter ainsi contre la précarité énergétique à laquelle font face les habitants ;
- permettre aux habitants, aux partenaires, aux intervenants et aux acteurs du projet de se retrouver, d'échanger, de s'informer et de s'exprimer sur un projet de réhabilitation de logements en vue d'une meilleure appropriation par les habitants de celui-ci ;
- mener une réflexion collective sur l'aménagement des logements (mon éco logement) et sur celui des jardins et espaces extérieurs (mon éco jardin) sous la forme d'ateliers participatifs ;
- permettre aux habitants de se projeter et de découvrir quels sont leurs réels besoins, leurs freins, leurs idées reçues et leurs leviers.

Mobilisation des participants

Soliha Douaisis a souhaité combiner le projet technique et architectural avec une véritable démarche sociale. Les logements étant en effet occupés par des publics en grande précarité, les habitants ont été associé dès le démarrage de la démarche via deux dynamiques :

- Un accompagnement social individuel lié au projet de logement pour mieux connaître les besoins et attentes de chacun ;
- L'organisation d'ateliers de concertation et de participation des habitants (mon éco logement ou mon éco jardin) pour faire des habitants des partenaires à part entière du projet avant, pendant et après les travaux.
- Les entreprises et acteurs locaux du projet ont eux aussi été associés à celui-ci.

Focus « les ateliers de concertation » :

Ils ont permis aux ménages :

- de s'exprimer sur leur logement et cadre de vie ;
- de les rendre acteurs du projet ;
- de mieux connaître la nature des travaux ;
- de les associer aux choix des travaux de finition des logements pour faire des économies sur les factures d'énergie ;
- d'être force de proposition et de décision sur l'aménagement extérieur le stationnement ou encore la sécurité des enfants.

Le public concerné par la concertation est avant tout celui qui est directement touché par la réhabilitation. Les ménages se caractérisent par une grande faiblesse de leurs ressources financières et cumulent parfois des difficultés sociales telles que le chômage et la précarité devant le handicap, la solitude et l'isolement. Au-delà de ce public, c'est l'ensemble du quartier qui bénéficiera d'une amélioration de son cadre de vie.

Les participants et habitants ont été mobilisés de multiples façons : une partie des travaux a par exemple été réalisée par le chantier d'insertion imPACT Douaisis auquel certains locataires ont été intégrés. Un partenariat a aussi été conclu avec les jardins familiaux et le centre social.

Etapes

1. Réalisation d'une enquête sociale en 2010 pour une première prise de contact avec les habitants, connaître leur avis sur le projet et établir le profil des ménages habitant les vieux corons. Cette enquête a été un fil directeur tout au long du projet.

2. Mise en place des ateliers de concertation dès le démarrage des travaux de réhabilitation.
   - Organisation d'un à deux ateliers par mois ;
   - Au cours des premiers ateliers, les participants ont pu exprimer les difficultés rencontrées par le passé en termes de sécurité du logement, d'insécurité dans le quartier, des phénomènes de squat, etc. Ils ont témoigné des différentes démarches entreprises afin de répondre à ces problèmes.

3. Les ateliers mon éco jardin :
   - recueils des avis et envies, des problématiques à résoudre, de la compréhension et de la définition des usages actuels du site ;
   - accompagnement des habitants pour faire émerger une vision partagée dans le cadre des impératifs techniques de Soliha ;
   - Co-conception avec les habitants et mise en forme des visions partagées qui ont émergées par le biais de dispositifs de représentation (descendre, plans, coupes, maquettes, etc.) ;
   - Réalisation et mise en place sur le terrain pour tester les choix et les possibilités à travers des séances de jardinage écologique (création d'un jardin témoin expérimental par exemple).

En parallèle, deux comités de pilotage par an ont été organisés au sein du quartier pour rendre compte des résultats auprès des partenaires économiques et locaux avec les habitants. De nombreuses visites ont aussi eu lieu pour promouvoir la réalisation et la démarche de concertation. Deux films ont aussi été réalisés.

Démarche de concertation

Solidarité Villes : l'aménagement du quartier du Hédas à Pau : de la concertation à la co-décision

Démarche

La ville de Pau mène une opération de reconquête du centre-ville à travers différentes actions sur l'espace public, la circulation ou l'habitat. Pau a notamment souhaité porter ses efforts sur un quartier particulier : celui du Hédas. Ce quartier bénéficie d'une toponymie particulière (il correspond à un sillon laissé par un ancien affluent du Gave) et accueille une faible proportion d'habitation (localisées plutôt en périphérie immédiate). On y note aussi la présence de commerces, d'équipements et de stationnement.

Lors de la rédaction de son appel d'offres la municipalité a eu deux partis pris : tout d'abord laisser une grande initiative au prestataire pour proposer des méthodes innovantes en matière de mobilisation. Deuxièmement, confier en parallèle à la mission de concertation, une étude de «faisabilité urbaine simultanée » signifiant ainsi que ni le programme de l'opération ni le parti pris d'aménagement n'étaient arrêtés.

Etapes

Les échanges avec la population ont eu lieu de diverses manières et à différentes étapes du projet (cf. partie méthode). Solidarité Villes a cherché à mélanger des temps de rencontre individuels à des ateliers en groupe ou des parcours commentés.

1

Récits de vie, récits du quartier : phase de rencontre et d'écoute individuelle :

- établir un récit du quartier à partir de récit de vie des habitants ;
- profiter de cette occasion pour informer la population ;
- recueillir les attentes et analyses de chacun ;
- rencontrer les commerçants, les associations et les institutions implantées localement ou à la périphérie.

2

Ateliers et parcours commentés :

- Évoquer le passé (recherche de cartes postales anciennes, d'anciens cadastres, de témoignages), le présent (dysfonctionnements, contraintes urbaines) et l'avenir (rêver quartier) ;
- Invitation ponctuelle de personnes ressources (élus, techniciens) avec une priorité toujours donnée à la parole des habitants et des usagers ;
- Les parcours commentés ont permis de formuler des propositions sur les transports publics la signalétique ou l'aménagement public ;
- Au cours de cette phase, les trois équipes d'urbanistes sélectionnées ont élaboré leur propre diagnostic et ont pu le confronter à de multiples reprises avec les habitants et usagers.

3

Production de deux documents :

- une synthèse des propositions validées par une assemblée plénière, présentée à un public élargi en présence des élus et techniciens de la commune ;
- les orientations de programme qui serviront e base à la partie « concours d'urbanisme ».

4 Participation à la décision :

- phase d'élaboration du projet d'aménagement entre les trois équipes d'urbanistes sélectionnées ;
- réalisation d'ateliers projet consistant en des parcours guidés par les concepteurs sur le terrain. Objectif : visualiser et répondre aux interrogations des habitants ;
- participation active d'habitants état venus aux ateliers et parcours commentés au jury de sélection des lauréats (choix par tirage au sort).

Communication

Les documents de communication ont été réalisés par la mairie avec des contenus conçus exclusivement par Solidarité villes.

Exemple de documents produits : films, affiches, flyer, exposition de photos anciennes, ancien cadastre, panneau d'expression libre, production de note intermédiaire entre les ateliers et de la note d'orientation du programme.

Dynamique d'échanges entre les acteurs

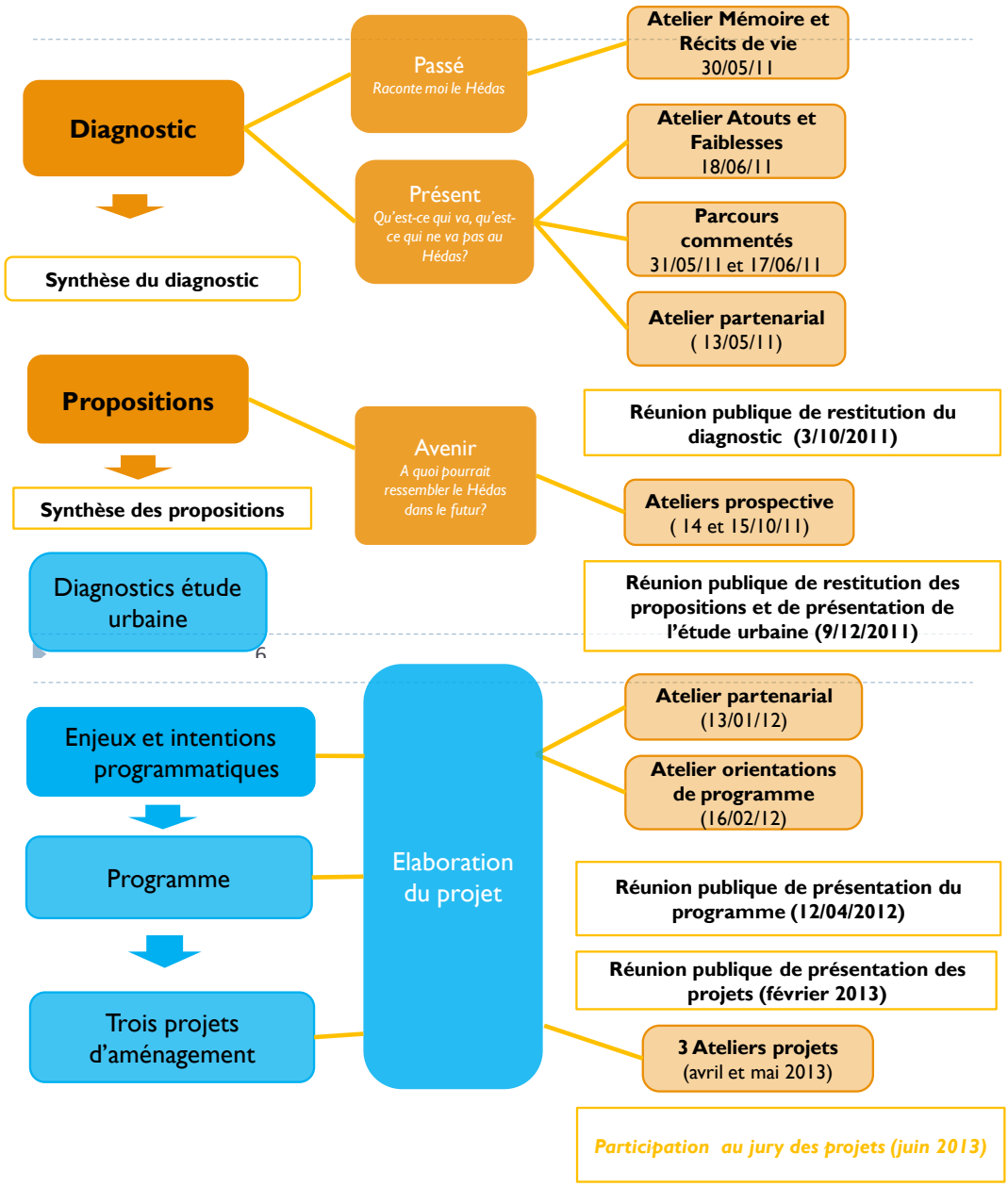

Mairie de Séné : aux œuvres citoyens !

Démarche

Les journées aux œuvres citoyens s'inscrivent dans un mouvement général qui vise à questionner la place des habitants dans les politiques culturelles locales et inscrire ces dernières au regard des droits culturels citoyens. Elles sont organisées par la mairie de Séné sur initiative des GLOPS (collectif informel d'habitants impliqués dans le centre culturel grain de sel).

Ces journées ont rassemblé des habitants, artistes, élus et professionnels de la culture. Plusieurs temps de création participative dans différents champs artistiques ont été organisés en parallèle. Des tables-rondes sur les formes artistiques et sur la place des habitants dans la définition et la mise en œuvre des politiques culturelles locales se sont aussi tenues.

Les journées avaient deux objectifs

- illustrer par différentes aventures artistiques participatives une démarche de rapprochement entre artistes, professionnels et habitants ;
- contribuer aux réflexions sur la place des habitants dans la constitution et la mise en œuvre des politiques culturelles locales

Mobilisation des participants

Les participants ont eu la possibilité de s'impliquer de diverses manières dans ces journées.

La mobilisation des participants relevait pour sa part d'un groupe de travail spécifique appelé « Groupe B – comme bâton de pèlerin » ayant comme objectif d'aller au-devant des habitants en leur proposant d'intégrer un projet participatif artistique.

Focus « les GLOPS» :

Groupe local d'orientation et de programme.

Ce sont de petits groupes de six à huit habitants volontaires pour aller voir des spectacles et expositions dans des sites alentours ou lors de festival. Leur mission est de se constituer progressivement une grille commune d'appréciation des œuvres, sorte de référentiel critique, de ramener au centre culturel des idées de programmation ou des contacts avec des

Le public touché par l'organisation des journées « Aux œuvres citoyens ! » a été estimé à :

Participants à l'organisation
30 personnes

Participants spectateurs
800 à 1000 personnes

Participants aux projets artistiques
(danse, opéra, écriture, fanfare, signalétique)
200 personnes

Participants à la journée de réflexion
200 personnes

Œuvres participatives réalisées
7

Méthode

1. Constitution d'un noyau dur d'une quinzaine de personnes regroupant les habitants (GLOPS) et les professionnels de la culture de Séné est d'ailleurs ;

2. Constitution de groupes de travail :
   - Le **groupe « A comme avalanche d'artiste »** ayant pour objectif de rencontrer les équipes artistiques susceptibles d'intervenir au cours des journées ;
   - Le **groupe « B comme bâton de pèlerin »** devant aller au devant des habitants en leur proposer d'intégrer des projets artistiques participatifs ;
   - Le **groupe « C dans comme à la maison »** qui doit inventer de nouvelles formes d'accueil original et convivial pour le jour J ;
   - Le **groupe « P comme prise de tête »** qui est en charge de la partie réflexive des journées (tables rondes, la grande cogitation) ;

3. Organisation de rencontres régulières pour chaque groupe
   Présentation de l'avancement des travaux lors de réunions plénières de validation par le collectif organisateur au complet ;

4. En parallèle recherche de financement par les élus et la direction culturelle de Séné ;

5. Constitution d'un groupe élargi de bénévole amené à assurer l'accueil pendant la journée.

Ville de Lyon : plan d'actions pour diffuser la culture de la participation dans les services de la collectivité

Démarche

La démocratie participative nécessite l'implication de trois acteurs : habitants, élus et agents publics. Dans cette logique, la ville de Lyon a mis en place des actions pour assurer la montée en compétences des acteurs concernés.

A titre d'exemple, les **habitants** bénéficient d'une sensibilisation continue, sur simple inscription auprès de leurs conseils de quartier dans le cadre du programme de formation intitulé « Université citoyenne ».

Les **élus** et en particulier ceux qui ont la charge de la démocratie participative et des conseils de quartier dans les arrondissements, bénéficient aussi d'un travail spécifique. Ils disposent notamment d'un mode d'emploi avec des outils et repères pour mener à bien leurs missions.

La ville de Lyon a souhaité aller plus loin en mettant en œuvre des actions en interne à destination de **ses agents.**

Sa volonté est de diffuser au sein de son organisation la culture de la participation en sensibilisant les agents sur le bien-fondé des démarches participatives. Il s'agit aussi de leur proposer des outils et actions pour professionnaliser leurs pratiques et les accompagner dans l'élaboration de leurs démarches participatives.

Etapes

1. Création d'une lettre d'information trimestrielle composée d'actions menées par la Ville (ou par d'autres collectivités), d'actualités du moment et d'un point juridique en matière participative.
   Diffusion en interne et auprès de réseau de professionnels.

2. Réunions régulières des agents des mairies d'arrondissement en charge de la démocratie participative. Les échanges ont lieu sur les sujets en cours.
   Les réunions mobilisent une douzaine d'agents.
   Trois à quatre réunions par an en moyenne.

3. Organisation d'un état des lieux auprès de différentes directions.
   Constitution d'un groupe de travail d'une quinzaine d'agents issus de différentes directions.
   Objectif : analyser les résultats du diagnostic et formuler des propositions.

4. Intégration des propositions dans un plan d'action validé par le groupe de la direction générale (DGS et DGA).

Le plan d'actions

Ce plan est articulé autour de trois axes :

1. Faire connaître la démocratie participative dans les différents services et valoriser les pratiques des uns et des autres.
   Exemple : conception de vidéos et de flyers pour promouvoir la participation citoyenne ; intervention de la mission démocratie participative lors de l'accueil des nouveaux agents ; création d'une rubrique spécialement dédiée à la démocratie participative dans l'intranet ; intégration régulière de sujets sur la participation dans le magazine des agents, etc.
2. Sensibiliser et former les agents de la collectivité au thème de la démocratie participative
   Exemple : instauration de temps de sensibilisation pour tous les agents et de temps de formation pour les chefs de projet et chargés de mission concernés. Mobilisation d'outils tels que le théâtre forum.
3. Professionnaliser les pratiques des agents
   Exemple : mise en place d'un accord-cadre pour avoir des prestations dédiées à la démocratie participative.

Focus « l'accord-cadre» :

L'accord-cadre est composé de 5 lots :

1. Accompagnement à la définition de la stratégie de participation pour certains projets ou politiques publiques ;
2. Animation de démarches participatives ;
3. Mobilisation des habitants en proposant des moyens humains, techniques et méthodologiques adaptés ;
4. Enquête quantitative ;
5. Enquête qualitative.

La mission démocratie participative accompagne les services dans la rédaction du cahier des charges et dans le suivi des démarches.

Démarche de participation

Association Jeunes du Monde – Pacte mondial pour le climat (crowdsourcing)

Démarche

Dans le cadre de la préparation de la COP21 et convaincu qu'il faut placer les jeunes au cœur des débats sur le climat, le Centre Edgar Morin (EHESS/CNRS) a développé le « Pacte mondial des lycéens pour le climat ». Les objectifs sont :

- faire participer les jeunes lycéens de plusieurs pays à la réflexion sur le devenir de la planète à travers des consultations citoyennes (physiques ou via Internet) ;
- les sensibiliser aux différents aspects du dérèglement climatique ;
- les mobiliser et les engager à débattre et à être force de proposition pour la COP21.

Le Centre Edgar Morin s'est aussi donné un objectif complémentaire : réaliser une transmission de savoirs et renforcer les liens entre communauté scientifique et monde de l'éducation.

A travers la démarche de participation citoyenne, les jeunes ont mis en commun leurs visions de l'avenir de la planète sous formes de propositions. Celles-ci ont été élaborées et discutées collectivement à l'occasion de multiples rencontres dont une le 29 mai 2015 à Toulouse.

Les propositions portaient sur 3 thèmes : la transition écologique, la réduction des gaz à effets de serre et les politiques d'aide au développement des pays émergents confrontés au changement climatique.

Cette démarche a été couplée à une initiative de crowdsourcing dans laquelle 500 jeunes de plusieurs pays ont participé aux échanges d'opinion par Internet sur la pertinence des propositions émises. Le dossier déposé dans le cadre des Trophées portait uniquement sur la démarche de crowdsourcing (portée par la plateforme Synthetron).

Mobilisation des participants

Plus de 1000 jeunes ont participé au projet (toutes parties confondues). Ils représentaient les pays suivants :

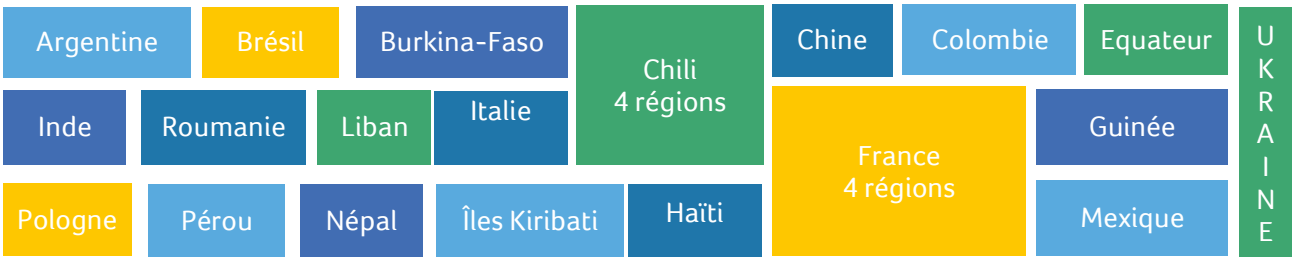

Focus « le Congrès jeunes du Monde » :

L'association Jeunes du Monde et la Ligue de l'enseignement ont organisé le « Congrès jeunes du Monde » qui s'est déroulé le 29 mai 2015 à Toulouse. Deux activités ont structuré cette rencontre :

1. l'animation en atelier inter-délégations (assurée par des doctorants en science de l'environnement) ;
2. une opération d'e-démocratie concernant les jeunes des délégations étrangères et les lycéens de la région Midi-Pyrénées dans le cadre de deux sessions de crowdsourcing.

Etapes

1. Définition du programme et de l'agenda ;
2. Définition des objectifs des sessions et sélection des thèmes qui feront l'objet d'échanges ;
3. Organisation d'une session de démonstration pour illustrer le fonctionnement de la plateforme pour les enseignants encadrant les jeunes ;
4. Rédaction d'un mini-guide (conditions techniques, préparation des jeunes, etc.) à destination des enseignants et mise à disposition de plusieurs documents pouvant servir de support ;
5. Réunion de debrieffing de la session de démonstration avec les enseignants ;
6. Rédaction du script à partir duquel les deux sessions ont été structurées ;
7. Facilitation sur place, à Toulouse, des deux sessions avec un "back-up" délocalisé en cas de problème de liaison Internet ;
8. Communication immédiate, à l'issue des sessions, des premiers résultats : liste des principaux messages postés par les participants et sélectionnés par leurs pairs ;
9. Analyse des résultats et rédaction du document de présentation deux semaines après les sessions. Diffusion à l'ensemble des parties prenantes concernées.

Suites

La réussite de ces sessions a été encourageante. Les organisateurs ont donc décidé de tenir deux autres sessions. La première a eu lieu au Chili tandis que la deuxième s'est déroulée en France, en région Poitou-Charentes avec des jeunes issus de cette région, de Bourgogne et d'Île-de-France.

Les résultats des quatre sessions d'e-démocratie ont été présentés au sein de l'espace génération climat au Bourget.

Ville de Mulhouse : Démarche « Territoire hautement citoyen »

Démarche

La ville de Mulhouse expérimente des instances de démocratie participative depuis 1989. En 2014, la collectivité a débuté une collaboration avec l'association Démocratie ouverte. Son objectif est d'instaurer de nouvelles relations avec ses habitants et d'imaginer avec eux de nouvelles formes de participation citoyenne en leur confiant une certaine responsabilité dans l'évolution de la gouvernance. Les trois principes de la démarche « Territoire Hautement Citoyen » sont alors mis en œuvre :

- Plus de transparence dans l'action publique ;
- Plus de participation de la part des habitants ;
- Plus de collaboration des acteurs locaux dans la prise des décisions et dans la mise en œuvre des politiques publiques municipales.

Mobilisation des habitants

Le lancement de la démarche, en octobre 2014, a été réalisé lors d'un forum citoyen, intitulé « Mulhouse c'est vous ». 4.900 personnes se sont inscrites pour participer aux ateliers et aux débats de cette rencontre. L'expertise d'usage des habitants et des propositions pour développer la participation citoyenne au sein de la collectivité ont été sollicitées.

Focus « la boîte à idées » :

La plateforme numérique « mulhousecestvous.fr », comporte une rubrique « boîte à idée ». Elle encourage les Mulhousiens à déposer des projets qui contribuent au mieux vivre ensemble. Si 250 soutiens sont recueillis par un projet, celui-ci est examiné par les services de la Ville pour en étudier la faisabilité.

Etapes

1 Diagnostic de l'existant : analyse de la soixantaine de dispositifs participatifs existants (généraux, thématiques, réguliers, ponctuels, etc.) et réaction de fiches de diagnostic pour chacun d'entre eux à l'aide des outils méthodologiques de Démocratie ouverte.

2 Mise en place d'outils nouveaux :

a. Conseils citoyens sur l'ensemble de la ville, composés de volontaires tirés au sort (depuis avril 2015) ;
b. Plateforme numérique « mulhousecestvous.fr », pour élargir les consultations de projet, donner de l'information, suivre les démarches participatives et les initiatives des Conseils citoyens ;
c. Le conciliateur, pour assurer le dialogue entre les Mulhousiens et l'administration municipale, dont les missions ont fait l'objet d'une concertation .

3 Réorganisation interne :

d. Ouverture aux citoyens d'une commission extra-municipale des finances ;
e. Création d'une mission d'information et d'évaluation de la démocratie locale au sein du conseil municipal ;
f. Création de l'Agence de la participation citoyenne, support spécifique aux conseils citoyens, qui remplace le service participation citoyenne, avec un statut de régie.

Evaluation

L'ensemble de la démarche fera l'objet d'une évaluation en 2016, soit 2 ans après son lancement. La méthode d'évaluation retenue sera la mise en place d'un jury citoyen qui devra se prononcer sur l'état de la gouvernance.

Prix du jury

Conseil général du Val-de-Marne : « Imagine la cantine ! »

Démarche

La démarche « Imagine ma cantine ! » s'inscrit dans l'objectif global du département du Val-de-Marne d'associer la population aux décisions. La loi de décentralisation a transféré la compétence de gestion de la restauration scolaire au Conseil départemental. Il a décidé de mener une concertation sur la mise en place du service public de restauration dans les collèges. Elle a été votée par le Conseil départemental et suivie par un comité de pilotage composé d'élus.
L'objectif de la démarche est de partager un état des lieux et d'avancer des propositions concrètes. Elle a permis de mettre à jour les grands enjeux et a impliqué des réorganisations internes aux services.

Mobilisation

Tous les acteurs concernés par la réforme de la restauration scolaire ont été associés, dès l'amont de la démarche : collégiens, parents d'élèves, agents de restauration, équipes administratives et pédagogiques des établissements et professionnels du secteur. La concertation a concerné les 128 collèges du département ; au total 8000 personnes ont participé à cette démarche entre janvier 2013 et janvier 2015. Les élus et services du département se sont appuyés sur l'agence Campana Eleb Sablic pour la conception et l'animation de la concertation.

Focus « Outils audiovisuels » :

Lors de chacune des phases de la concertation, des outils audiovisuels ont été utilisés. La phase amont s'est appuyée sur une enquête qualitative audiovisuelle. Un suivi audiovisuel a permis aux participants de constater l'avancée du processus. Enfin, une série de reportage sur les changements et transformations issues de cette démarche a servi de vecteur à sa diffusion.
Cette utilisation d'outils a été perçue comme un moyen efficace pour donner et restituer la parole sans biais, notamment aux publics au cœur du dispositif, les collégiens et les agents.

Etapes :

1. Enquête qualitative audiovisuelle, auprès des collégiens, d'une part et auprès des agents de la restauration scolaire d'autre part ;
2. Information et consultation dans les collèges pour sensibiliser et mobiliser les différents acteurs au sens de la démarche ;
3. Constitution de groupes de travail ;
4. Réunion de « bilan à un an », mobilisant 700 personnes, à Créteil ;
5. Elaboration d'une Charte de la restauration ;
6. Présentation et mise en débat de la Charte dans les collèges ;
7. Réunion point d'étape, en mars 2013 ;
8. Réunion de restitution à Vitry avec projection de reportages vidéo et débats, décembre 2014.

Evaluation et suites

La démarche a été évaluée à chaque étape : les décisions et propositions ont été systématiquement mises en débat à l'étape suivante.
Actuellement, des échanges d'expériences et de compétences, des formations, le développement de circuits courts ainsi qu'un projet de « terres agricoles » sont en cours. Ils témoignent de la volonté de changement en profondeur qui a émergé de cette concertation. Les acteurs, et notamment les agents, s'inscrivent dans une démarche pérenne d'amélioration du service, en accord avec les souhaits des collégiens.

Outil innovant

Département de la Gironde : « Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde : le bien-être de tous, avec tous pour aujourd'hui et pour demain »

Démarche

Le Département de la Gironde a lancé en décembre 2014 une démarche « laboratoire de coresponsabilité sociétale territoriale ». Celle-ci vise à faire du bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, l'objectif commun. La stratégie de coresponsabilité propose aux habitants de définir ce qui fait leur bien-être et leur mal-être d'un point de vue individuel, collectif et sociétal. La méthode SPIRAL est utilisée *(societal progress indicators for the responsability of all*). Elle crée un processus horizontal où chacun est invité à contribuer à la définition des axes de progrès, des trajectoires de transformation et à la mise en œuvre concrète et opérationnelle des actions sur le terrain.

Mobilisation

Les publics ciblés initialement en Gironde sont les jeunes, avec la mise en œuvre de 22 ateliers avec 450 jeunes girondins, les services du Département, et une réflexion engageant 300 agents et les bénéficiaires du RSA. Toutefois, la démarche SPIRAL porte l'idée intrinsèque d'élargissement progressif du nombre des personnes engagées et d'inclusion des différentes catégories d'acteurs qui composent un système.

Focus « Entrée bien-être » :

Il est rare de se poser la question de ce qui fait son bien-être et son mal-être, a fortiori dans une démarche collective. La méthode SPIRAL permet de révéler des capacités d'agir, de mettre en confiance et de permettre une expression simple de la contribution de chacun à un projet complexe et sociétal.
Chaque participant est expert d'usage de sa vie, de son bien-être et de ses capacités à contribuer à améliorer la situation. Chacun trouve donc sa place et est reconnu comme légitime pour agir à son échelle, à la hauteur de ses capacités.

Etapes

1. Réalisation d'une cartographie des parties-prenantes du système ;
2. Création de la plateforme multiacteurs (10 à 12 personnes, les plus diverses possibles) ;
3. 1er cycle de spiral :
   - « Qu'est-ce qui fait votre bien-être ? » et « Qu'est ce qui fait votre mal-être ? »
   - Codification collective des éléments de réponse à partir d'une grille pour une prise de connaissance des critères des membres du groupe et pour monter en généralité ;
   - « Que faites-vous ou que pouvez-vous faire pour améliorer le bien-être de tous ? »
   - Mise en place d'une « action démonstrative » ;
   - Construction et mise en œuvre d'un programme d'actions et de coresponsabilité ;
4. 2e cycle de spiral en groupe homogène d'acteurs (10 à 12 personnes), sur la même structure ;
5. 3e cycle de spiral, etc.

Suites

A ce jour, en Gironde, 6260 critères citoyens ont été recueillis et un programme structurant de coresponsabilité a été élaboré. La démarche connaît un développement rapide dans le département : en deux ans, plus de 400 personnes ont été formées à la méthode SPIRAL.

Démarche de participation

Ville d'Hazebrouck : « Vers une démarche citoyenne autonome »

Démarche :

A l'occasion de son entrée dans le dispositif de politique de la Ville, Hazebrouck s'est lancé dans la co-écriture de son Contrat de ville avec les habitants. Cette démarche s'est divisée en trois grandes phases :

Ecriture d'un diagnostic	Propositions d'actions	Validation et priorisation de ces actions

Les habitants ont contribué à chacune d'entre elles.

L'obligation réglementaire de mise en place d'un conseil citoyen ne concerne que le quartier des résidences Pasteur et Foch. Les démarches participatives engagées pour le contrat de ville dans ce quartier sont devenues des expérimentations transposées à l'échelle communale, dans les cinq quartiers de la ville.

Ainsi, des « balades urbaines », des « tables citoyennes », des « apéros participatifs » et des « soirées créactives » ont été organisés dans tous les quartiers d'Hazebrouck. Ces dispositifs ont été complétés par des actions culturelles en lien avec ces démarches participatives : deux fresques citoyennes, une représentation de théâtre d'improvisation et un reportage photographique.

De plus, pour partager cette expérience fructueuse et diffuser une culture de la démocratie participative, les élus ont souhaité organiser les Assises de la Démocratie participative, le 14 octobre 2015.

En chiffre :

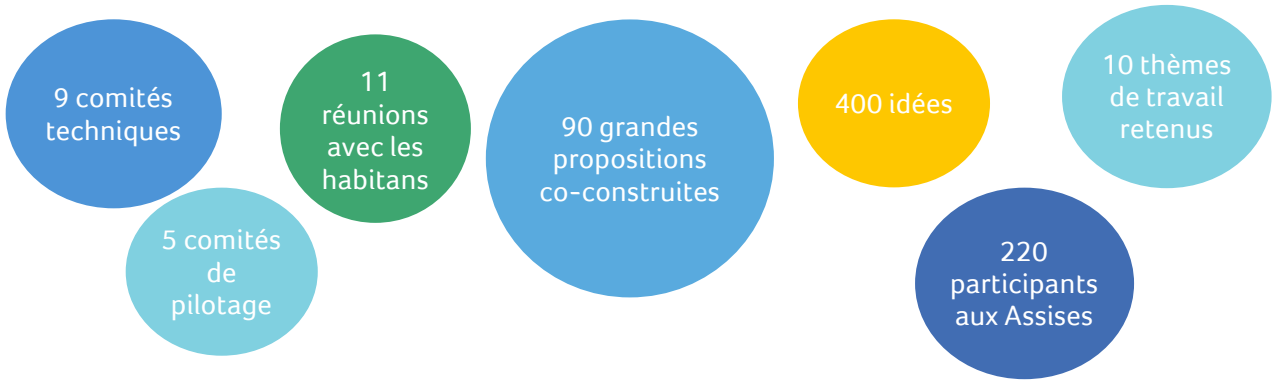

Mobilisation des habitants :

Pour attendre un maximum de participants, différents canaux de communication ont été employés :

- Quatre jeunes en service civique : relais entre la municipalité et les habitants, ils sont considérés comme des ambassadeurs de la démocratie participative ;
- Flyers et affiches : distribution à domicile et à la sortie des écoles, mise à disposition dans les commerces et le centre social ;
- « échos-citoyens » : support d'information reprenant les propositions faites lors des tables citoyennes ainsi que les actions mises en œuvre à la suite des démarches déjà engagées ;
- Boîte à idées et adresse e-mail dédiée : canaux qui permettent l'expression écrite, en présentiel ou à distance.

De plus, pour garantir la neutralité du processus, un animateur professionnel a accompagné et animé l'ensemble du processus.

Focus « Les tables citoyennes » :

L'objectif des tables citoyennes est de faire émerger des propositions d'actions sur tous les thèmes pouvant impacter le quartier. Elles se sont tenues sur deux créneaux horaires différents : mercredi, 9h-11h et jeudi 18h30-20h30.

En groupe de cinq autour d'une table, accompagnés de deux techniciens (un secrétaire de séance et un animateur), les participants sont invités à travailler à la co-construction du contrat de ville, avec une entrée thématique différente à chaque session. Ils produisent des idées (plus de 400 au total) qui convergent vers des grandes propositions d'actions. Celles-ci sont à l'origine de « fiches actions pour le quartier prioritaire ».

Le travail autour d'une table se structure en deux temps :

1. Réflexion sur les sujets majeurs d'intérêt collectif, exprimés par exemple lors des balades urbaines préalables ;
2. Construction de propositions d'actions en réponse aux sujets identifiés.

Ces tables citoyennes ont été mises en place pour une réflexion de quartier, mais également à une échelle plus large, celle de la ville d'Hazebrouck.

Etapes

1. Création des quatre comités techniques pour co-construire une première analyse :
   - logement et cadre de vie ;
   - culture, jeunesse, sport et santé ;
   - insertion, formation, emploi ;
   - mobilité, accessibilité.
2. Réunions d'information et d'explication du cadre de la démarche aux habitants ;
3. Tables citoyennes thématiques animées par des techniciens pour produire des fiches actions ;
4. Diagnostic en marchant pour la thématique "mobilité –accessibilité" ;
5. Réunion de validation du programme d'action avec hiérarchisation par vote ;
6. Validation politique par le comité de pilotage ;
7. Signature du contrat de ville.

Evaluation & suites

L'évaluation et l'amélioration continue du dispositif mis en place pour le contrat de ville sera assurée par le conseil citoyen « Union citoyenne Pasteur – Foch ».

Par ailleurs, des outils internes aux services ont été mis en place pour permettre un suivi des besoins et des idées formulées par les habitants au sein des différents services techniques compétents.

Organisateurs des trophées

Partenaires

Partenaires des Trophées

Partenaires de la cérémonie

Avec le soutien de :

Contact : Marion ROTH Décider ensemble
01.48.42.05.00 m.roth@deciderensemble.com